Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 074-217401991-20251212-DEL2025_024-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la HAUTE-SAVOIE
Commune de NERNIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° D. 2025/024

L'an deux mil vingt-cinq, le douze du mois de décembre, le Conseil Municipal de la Commune de NERNIER, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Christian BREUZA, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 9

Date de la convocation : 5 décembre 2025

PRESENTS : Christian BREUZA, Marie-Pierre BERTHIER, Jérôme BAMBERGER, Michel FREDON, Laurent GRILLON, Geneviève GRAZ, Gunilla SKARIN PARTE, Thierry VIDAL, formant la majorité des membres en exercice.

ABSENT EXCUSE : Matteo BÄCHTOLD ayant donné pouvoir à Geneviève GRAZ

SECRETAIRE DE SEANCE : Jérôme BAMBERGER

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTIONS AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX 2026 (DETR) ET DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) 2026

Monsieur le Maire rappelle que la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) et la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) sont des subventions de l'Etat à solliciter auprès de Madame la Préfète de la Haute-Savoie,
Vu la circulaire préfectorale « appel à projets 2026 »,
Vu le guide d'éligibilité des projets,

Monsieur le Maire propose de présenter le projet communal suivant :
« Rénovation énergétique et mise en accessibilité de la mairie »
Montant estimatif du projet : 640 000 € HT

Plan de financement

RECETTES / FINANCEMENT PREVISIONNEL		
AIDES PUBLIQUES DE L'ETAT		
DETR	192 000.00 €	30,00 %
DSIL	192 000.00 €	30,00 %
AUTRES AIDES PUBLIQUES		
Conseil départemental (CDAS 2026)	128 000,00 €	20,00 %
PART DE LA COLLECTIVITÉ		
Fonds propres	128 000,00 €	20,00%
TOTAL FINANCEMENT HT	**640 000,00 €**	**100.00 %**

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 074-217401991-20251212-DEL2025_024-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 6 voix pour et 3 abstentions (Geneviève GRAZ, Matteo BACHTOLD, Gunilla SKARIN PARTE) :

AUTORISE Monsieur le Maire à déposer des demandes de subventions au titre de la DETR et de la DSIL pour le financement du projet susvisé.

Ainsi fait et délibéré à NERNIER,
Les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme.
Le Maire,
Christian BREUZA

MAIRIE DE NERNIER
HAUTE-SAVOIE

Secrétaire de séance
Jérôme BAMBERGER

Le Maire

- Certifie le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet **www.telerecours.fr**

Transmis au représentant de l'Etat le :

Date de publication

ip
Christian Breuza
Maire
15 déc. 2025